



Siège social : 3 chemin de la bergerie,
bâtiment E. 73100 Aix-les-Bains
Tél : 07 89 04 43 88
Courriel : croqsesame@posteo.net
RNA : W732005181
Siret n° 818 607 418 000 14
IBAN : FR7610278088950002070030164

<https://croquesesamecompagnie.net/>

Convention

- ° La compagnie Croq Sésame, dénommée la « Compagnie » dans la présente convention. Représentée par son Président Guy Dieppedalle
- ° L'organisatrice ou l'organisateur de cette lecture en musique, dénommé-e « L'organisateur » dans la présente convention. Représentée par

La Compagnie

S'engage à présenter une lecture en musique :

L'Homme qui plantait des arbres, de Jean Giono. **Texte intégral.**

Le2026 à (Heure)..... A (Lieu).....

Le spectacle et la distribution

- L'histoire

Celle d'une rencontre. Entre un randonneur et un berger. Sur les hauts plateaux de Provence. Désertique. Rares villages de misère. Galère humaine. Elzéard se fixe une mission. Redonner vie. Redonner espoir. Il plante des graines. Les arbres grandissent. Les habitants reviennent. La vie reprend le visage du plaisir.

- Distribution

. Metteur en scène : Jean-Luc Robert +

. Distribution. Conteur / Comédien : Guy Dieppedalle. Accordéoniste : Serge Bernard.

. Durée du spectacle 45 mn. Genre : Lecture en musique. Public : A partir de 8-9 ans.

Echanges possibles avec le public après la lecture.

La compagnie souhaite que l'organisateur connaisse le spectacle avant de le programmer.

Voir la [présentation du spectacle](#) sur notre site.

Le rythme du spectacle

Installation et préparation : 2 h. Démontage : 30 mn.

L'espace scénique

L'organisateur réserve l'espace scénique et celui des artistes 2 h avant le spectacle.

Largeur scène : 3 mètres. Profondeur : 2 m. Hauteur sous plafond : 2,50 mètres

L'assurance

– La compagnie assure, en R.C., le comédien, le musicien et leurs matériels.

– L'organisateur assure, en R.C., l'espace mis à disposition et le matériel lui appartenant.

L'information

La compagnie fournira gracieusement, à l'organisateur, au format électronique :

Affiche A3 et flyer (Affiche, texte, images).

L'organisateur pourra filmer la représentation à des fins non commerciales.

Le budget

Nous demandons une participation de 250,00 € TTC. Déplacements inclus.

Au-delà de 200 km AR à partir d'Aix-les-Bains : nous demandons 0,60 € / km.

Droits d'auteur. Pris en charge par la compagnie.

Les artistes sont amateurs, non rémunérés. La compagnie s'autofinance à 100 %.

Aix-les-Bains Le..... 2026

Signature du Président de la compagnie

Signature de l'organisateur